

Département : 21

IA000 61563

Aire d'étude : NOLAY

Commune : THURY

Dénomination : **GENERALITES**

---

Coordonnées : LAMBERT2 XO = 0764300 XE = 0769300 YN = 0230125 YS = 0225850

Dossier de PRE INVENTAIRE NORMALISE établi en 1978, 1986

(C) INVENTAIRE GENERAL, 1986

---

## TABLE DES MATIERES

MAISONS - FERMES

CROIX MONUMENTALES

Thury

EGLISE PAROISSIALE Saint Hilaire

SOMMAIRE OBJETS MOBILIERES

VERRIERES 4, baies 7, 9, 11, 13

AUTEL - TABERNACLE n° 1

AUTEL - TABERNACLE n° 2

AUTEL - TABERNACLE n° 3

AUTEL - RETABLE - TABERNACLE

EXPOSITION

CONFESSIONNAL

CLOTURES DE CHOEUR 3

CLOTURE DE CHOEUR

CHAIRE A PRECHER

LAMPE DE SANCTUAIRE

LUTRIN n° 1

LUTRIN n° 2

STATUE Saint Eloi

STATUE Vierge à l'Enfant n° 1

STATUE Vierge à l'Enfant n° 2

TABLEAU Descente de croix

TABLEAU La Sainte Famille entourée de saints

TABLEAU La Vierge à l'Enfant avec Saint Etienne,  
Saint Jérôme et Saint Maurice

BANNIERE DE PROCESSION Immaculée Conception

BANNIERE DE PROCESSION Saint Hilaire

BATON DE PROCESSION

CALICE

COUPES A QUETE 2

STATUE ~~CROIX~~ Christ en croix

ENCENSOIR

O. STENSOIR

PORTE CIERGE DE PROCESSION 12

.../...

## TABLE DES MATIERES (SUITE)

RELIQUAIRES 2

CHASUBLE

TENTURES DU DAIS DU SAINT SACREMENT

MAIRIE

PRESBYTERE, rue de la Cure

MAISON, rue de la Place

FERME, rue des Granges

FERME n°1, rue de la Place

FERME n° 2, rue de la Place

FERME n° 3, rue de la Place

CROIX MONUMENTALE

CROIX DE CHEMIN

CROIX DE CHEMIN, rue de Morgelles et rue de Varennes

CROIX DE CIMETIERE

LAVOIR, ruelle de la Cure

LAVOIR, rue de la Ruée

Le Mont

FERME, rue du Mont

Le Pré de Nétaule

CHATEAU

LAVOIR, C.R. des Moulins

Les Varennes

CROIX MONUMENTALE

Isolé

CROIX DE CHEMIN

CROIX DE CHEMIN

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE  
-----

B.M. Dijon : fichier Epery, 1929, mss.

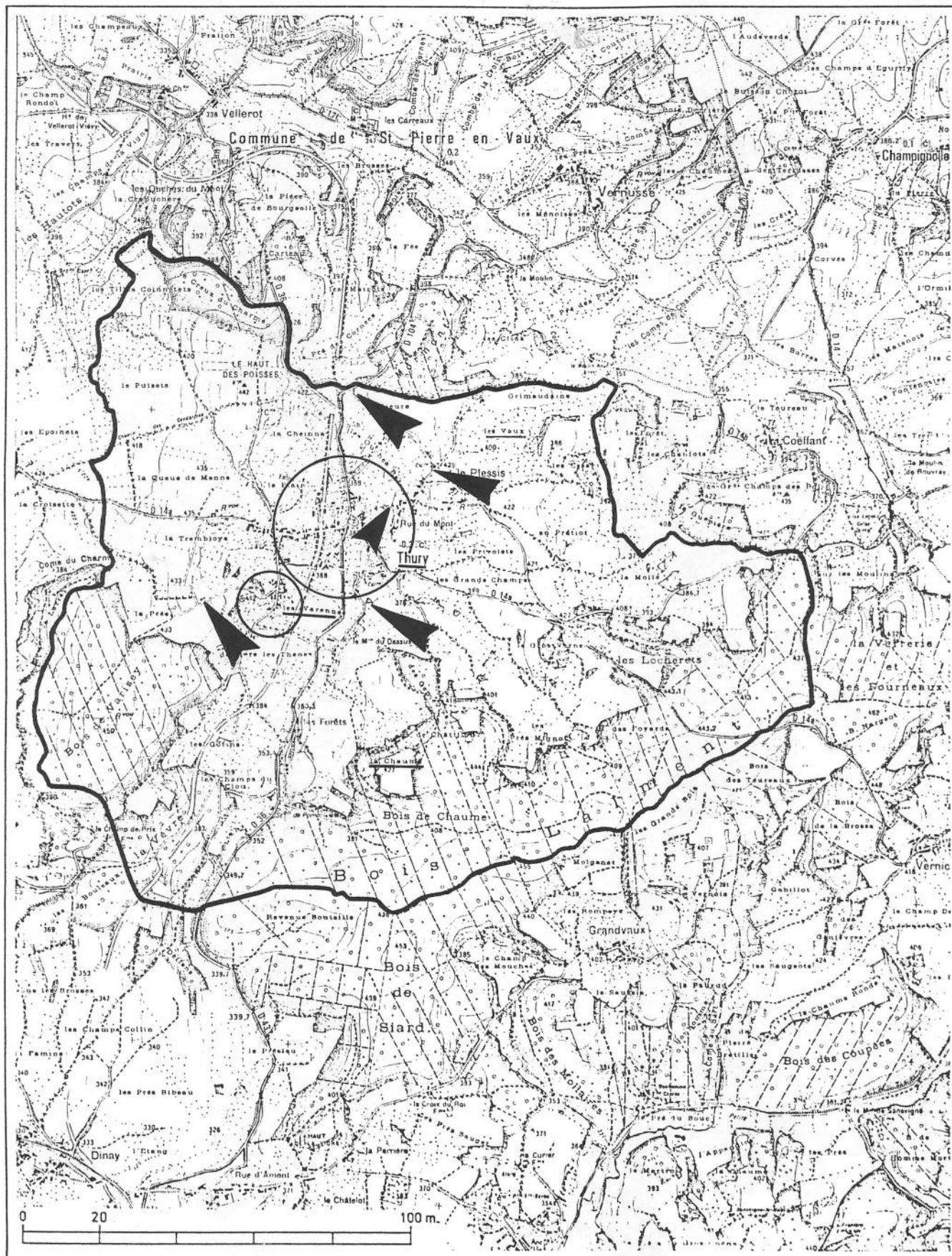
BREDEAULT (abbé G.), Supplément à Courtépée, dans Mém. Soc. Hist. Archéol. Litt. Arrond. Beaune, 1894, p. 260.

COURTEPEE (abbé C.), BEGUILLET (E.), Description générale et particulière du duché de Bourgogne, 3e éd., Avallon, 1968, t. IV, p. 87.

Voies romaines du département de la Côte-d'Or et répertoire..., Dijon, Paris, 1872, col. 216.

Pl. I - Oeuvres sélectionnées

Extrait de la carte topographique de l'I.G.N. au 1:25000e ; 2924 e de 1988



21- THURY  
SITE

80 21 684 V  
Cliché M. Thierry

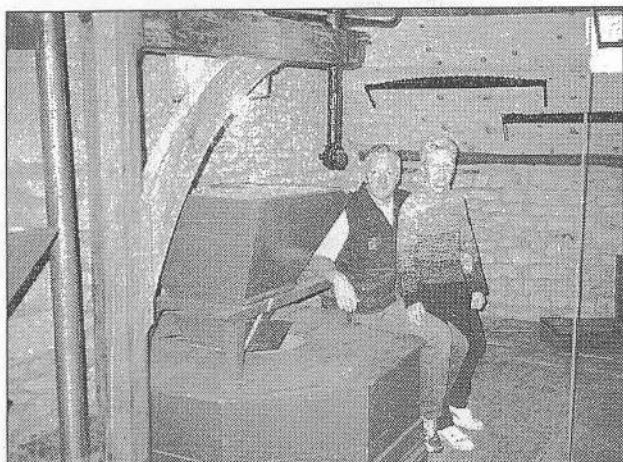




Dimanche 14/09/2003

THURY

## Le moulin a ouvert ses portes



Ève Petit et Georges Cristina, le meunier et la meunière

C'était la fête au moulin du dessus du village : les propriétaires en ouvrant largement leurs portes ont permis au public de constater l'énorme travail de rénovation qu'ils ont entrepris et réussi, transformant en réalité le désir qu'ils avaient de remettre le moulin en état de marche.

Déjà la grande roue de 3,90m de diamètre et d'un peu plus d'un mètre de largeur, équipée de 36 augets garnissant ces onze mètres de circonférence impressionne par sa taille.

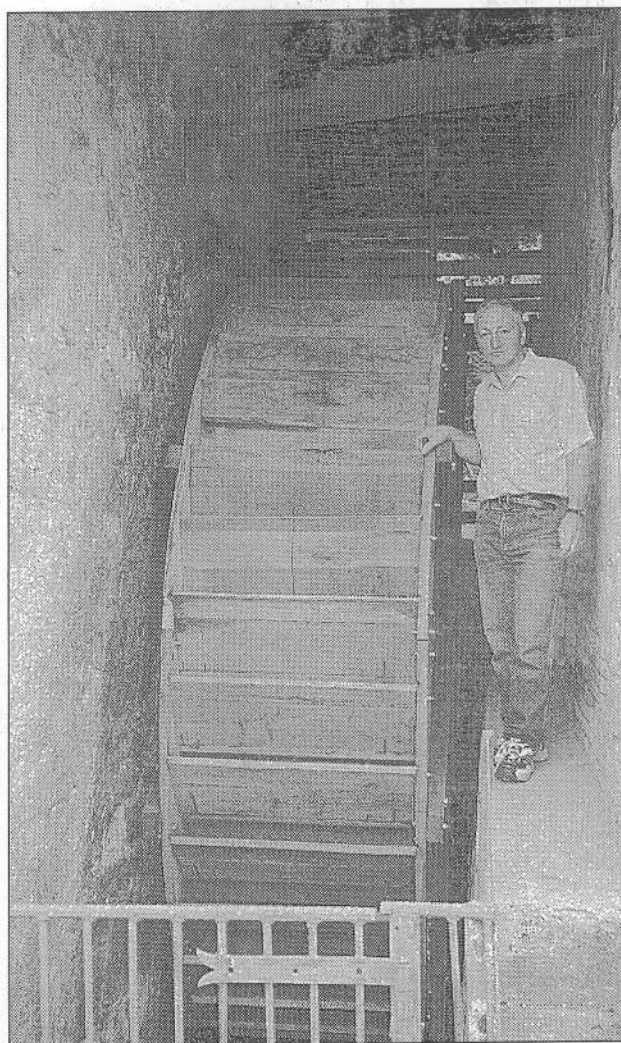
Elle a nécessité sept mètres cubes de chêne en provenance de la forêt communale de Thury. D'un poids de plus de trois tonnes, avec ses 125 litres de capacité par auget, c'est le résultat du travail de la famille des actuels propriétaires, Georges Cristina et Ève Petit.

Auparavant c'est l'artisan Jean Chary qui en avait assuré le sciage.

Hélas, trois fois hélas, les conditions atmosphériques ayant occasionné la sécheresse que l'on subit ont fait remettre les essais à plus tard, et cela par manque d'eau.

À l'intérieur, tout, absolument tout, a été rénové et mis en état de fonctionner : 250 petites dents neuves en bois ornent la roue en fonte actionnée par la transmission d'une autre plus imposante fixée sur l'arbre qui elle, en comporte 138.

Les meules sont en attente, le système de montée des sacs de céréales aux étages supérieurs aussi. Véritablement, il ne manque que l'eau qui amènerait cette odeur inimitable que l'on rencontre dans les moulins lorsque les meules sont en action.



La grande roue de 3,90 m de diamètre et onze mètres de circonférence est équipée de 36 augets

Et pour compléter cette fête du patrimoine, Ève et Georges avaient choisi cette date pour unir officiellement leur destin (notre édition de jeudi 11 septembre). Au cours

de la cérémonie, le maire et son épouse ne manqueraient pas de féliciter ces administrés œuvrant sans compter pour animer le village où ils ont su si bien s'adapter.